

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2018-03-05

PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'AlbanéL tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à AlbanéL, le lundi 5 mars 2018 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller
Jason Turner, conseiller

Le secrétaire-trésorier procède à l'assermentation des membres de ce conseil à la suite de l'adoption du nouveau *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* selon la formule prévue au *Code municipal*.

Je, **Tommy Laliberté**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseiller** dans le respect du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'AlbanéL et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2018-03-05

Je, **Édith Pouliot**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseillère** dans le respect du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'AlbanéL et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2018-03-05

Je, **Isabelle Thibeault**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseillère** dans le respect du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'AlbanéL et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2018-03-05

Je, **Stéphane Bonneau**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseiller** dans le respect du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2018-03-05

Je, **Dave Plourde**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseiller** dans le respect du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2018-03-05

Je, **Jason Turner**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **conseiller** dans le respect du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2018-03-05

Je, **Francine Chiasson**, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de **maire** dans le respect du *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* d'Albanel et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

2018-03-05

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018

5. ADMINISTRATION

- 5.1** Acceptation de la liste des comptes de février 2018
- 5.2** Rapport des revenus de février 2018
- 5.3** Nomination du maire suppléant
- 5.4** Avis de motion – Adoption du Règlement d'emprunt n° 18-234 concernant la préparation des plans et devis et de l'appel d'offres en vue de l'exécution des travaux de la TECQ
- 5.5** Présentation du Règlement d'emprunt n° 18-234 concernant la préparation des plans et devis et de l'appel d'offres en vue de l'exécution des travaux de la TECQ
- 5.6** Bibliothèque Denis-Lebrun – Autorisation du versement de la subvention annuelle
- 5.7** Maison des jeunes 12-17 ans – Autorisation du versement de la subvention annuelle
- 5.8** Aqueduc Denis-Marcil – Autorisation du versement d'une somme de 40 000 \$ pour l'achat du réseau
- 5.9** ADMQ – Congrès 2018

6. TRANSPORTS

- 6.1** Balayage de rues – Autorisation de négocier de gré à gré pour le balayage des rues de la municipalité pour les années 2018 et 2019

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1** Rapport de l'inspecteur en bâtiment de février 2018
- 8.2** Dérogation mineure – Demande de madame Martine Gobeil
- 8.3** Avis de motion – Adoption du Règlement n° 18-233 modifiant notre Règlement de construction n° 11-159 concernant l'installation de soupapes de sécurité
- 8.4** Présentation du Règlement n° 18-233 modifiant notre Règlement de construction n° 11-159 concernant l'installation de soupapes de sécurité

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1** Activités B.A.N.G. – Entente avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- 9.2** Fonds de la ruralité – Priorisation des projets pour 2018
- 9.3** Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean – Renouvellement d'abonnement
- 9.4** Parc du Coteau-Marcil – Acceptation d'une dépense de 2 392,63 \$ pour l'achat d'un module

10. DONS ET SUBVENTIONS

- 10.1** Festival de la gourgane – Demande d'aide financière pour la 44^e édition

11. RÉOLUTIONS

- 11.1** CÉVIMEC-BTF – Offre de service pour la production d'un dossier d'évaluation pour fins d'assurances des propriétés de la municipalité
- 11.2** Randonnée Jimmy Pelletier – Demande de droit de passage
- 11.3** Camping municipal et Centre communautaire – Autorisation de procéder à un appel de candidatures pour le poste de responsable

12. FORMATIONS

12.1 Collège de Shawinigan – Qualification pour les opérateurs municipaux en assainissement des eaux usées

13. INFORMATION

14. INVITATIONS

14.1 Bassin versant Lac-Saint-Jean – Invitation à la *Journée de réflexion sur la présence des pesticides dans l'eau dans la région Saguenay–Lac-Saint-Jean*

14.2 Fondation canadienne du rein section Saguenay–Lac-Saint-Jean – La Marche et la Course du rein 2018

14.3 UPA Maria-Chapdelaine – Banquet du syndicat local

15. CORRESPONDANCE

15.1 Loto-Québec – Qualification d'OBNL pour l'exploitation de kiosques de loterie

15.2 Club FADOQ de la Gaieté d'Albanel – Départ du médecin

16. SUIVI DES COMITÉS

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

18-052

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

18-053

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité décrète l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018.

18-054

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **226 439,04 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

18-055

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE FÉVRIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de février 2018 telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	72 001,03 \$
Comptes payés	125 551,50 \$
Salaires nets et REER de février 2018	28 886,51 \$
Total :	226 439,04 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS DE FÉVRIER 2018

Le rapport des revenus pour le mois de février 2018, d'une somme de **240 578,57 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

18-056

5.3 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme monsieur Jason Turner, conseiller au siège numéro 6, à titre de maire suppléant pour les mois d'avril, mai et juin 2018.

5.4 AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 18-234 CONCERNANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET DE L'APPEL D'OFFRES EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018 (TECQ)

Un avis de motion est, par la présente, donné par Dave Plourde, conseiller, à savoir que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, il proposera l'adoption du Règlement d'emprunt n° 18-234, **avec absence de lecture**, concernant la préparation des plans et devis et de l'appel d'offres en vue de l'exécution des travaux de la TECQ 2014-2018.

5.5 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 18-234 CONCERNANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET DE L'APPEL D'OFFRES EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018 (TECQ)

Monsieur Dave Plourde, conseiller, présente à l'assemblée le Règlement d'emprunt n° 18-234 concernant la préparation des plans et devis et de l'appel d'offres en vue de l'exécution des travaux de la TECQ 2014-2018. Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

18-057

5.6 BIBLIOTHÈQUE DENIS-LEBRUN – AUTORISATION DU VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel procède au versement de la subvention annuelle à la Bibliothèque Denis-Lebrun, soit une somme de 1 500 \$ pour l'année 2018.

18-058

5.7 MAISON DES JEUNES 12-17 ANS – AUTORISATION DU VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 1 000 \$ au Club des jeunes 12-17 correspondant à une subvention pour l'année 2018.

18-059

5.8 AQUEDUC DENIS-MARCIL – AUTORISATION DU VERSEMENT D'UNE SOMME DE 40 000 \$ POUR L'ACHAT DU RÉSEAU

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a conclu une entente avec les membres de la succession de monsieur Denis Marcil dans le but de reprendre en main et d'assurer la gestion du réseau d'aqueduc privé qui alimente une centaine de résidences à l'intérieur des limites municipales;

ATTENDU QUE la Municipalité a signé une promesse d'achat afin d'acquérir ledit réseau;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 40 000 \$ pour l'achat du réseau d'aqueduc privé Denis-Marcil.

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et la mairesse à signer tous documents se rapportant à l'achat.

18-060

5.9 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – CONGRÈS 2018

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'inscription de monsieur Réjean Hudon, directeur général, au Congrès 2018 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra du 13 au 15 juin.

QUE le conseil autorise également le paiement de l'inscription de 524 \$ plus taxes ainsi que des frais de déplacement.

6. TRANSPORTS

18-061

6.1 BALAYAGE DE RUES – AUTORISATION DE NÉGOCIER DE GRÉ À GRÉ POUR LE BALAYAGE DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES ANNÉES 2018 ET 2019

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à négocier de gré à gré avec un entrepreneur pour le balayage des rues de la municipalité pour 2018 et 2019.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE FÉVRIER 2018

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de février 2018, soit :

Nature des demandes	Nombre	Total \$
Permis de rénovation	3	24 500 \$
Permis de lotissement	1	
Permis de coupe de bois	2	
Recherche pour certificat de localisation	2	

18-062

8.2 DÉROGATION MINEURE – DEMANDE DE MADAME MARTINE GOBEIL

ATTENDU QUE madame Martine Gobeil adresse une demande de dérogation mineure pour sa résidence située au 241 de la rue du Foyer;

ATTENDU QUE, lors de la production de son certificat de localisation, il a été constaté que sa résidence principale est non conforme en ce qui concerne sa marge de recul latérale;

ATTENDU QUE la propriété a été construite en 1979 et qu'elle est implantée à 5,86 mètres alors que le règlement de zonage en vigueur lors de la construction exigeait une marge de recul latérale de 6,10 mètres;

ATTENDU QUE le manque de distance de la marge latérale est par rapport à la rue et que, de ce fait, n'a aucune incidence sur le voisinage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la dérogation mineure;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte la dérogation mineure de madame Martine Gobeil et autorise que sa résidence, située au 241 de la rue du Foyer, demeure implantée à 5,80 mètres de la ligne latérale de côté par rapport à la 3^e Avenue.

8.3 AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 18-233 MODIFIANT NOTRE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 11-159 CONCERNANT L'INSTALLATION DE SOUPAPES DE SÉCURITÉ

Un avis de motion est, par la présente, donné par Jason Turner, conseiller, à savoir que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, il proposera l'adoption du Règlement n° 18-233, **avec absence de lecture**, modifiant notre Règlement de construction n° 11-159 concernant l'installation de soupapes de sécurité.

8.4 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 18-233 MODIFIANT NOTRE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 11-159 CONCERNANT L'INSTALLATION DE SOUPAPES DE SÉCURITÉ

Monsieur Jason Turner, conseiller, présente à l'assemblée le Règlement n° 18-233 modifiant notre Règlement de construction n° 11-159 concernant l'installation de soupapes de sécurité. Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

9. LOISIRS ET CULTURE

18-063

9.1 ACTIVITÉS B.A.N.G. – ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise madame Jessica Lefebvre, coordonnatrice des loisirs, à signer l’entente avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets concernant les Activités B.A.N.G.

18-064

9.2 FONDS DE LA RURALITÉ – PRIORISATION DES PROJETS POUR 2018

ATTENDU QUE plusieurs projets sont présentés au Fonds de la ruralité chaque année;

ATTENDU QU’en raison des ressources limitées, des projets doivent être priorisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel priorise les projets suivants :

ORGANISMES	PROJET	MONTANT
Association des sportifs d’Albanel	Formation des animatrices ou animateurs du Jackrabbit	1 500 \$
Comité d’embellissement d’Albanel	Espace vert	2 000 \$
St-Vincent de Paul	Atelier de cuisine collective	500 \$
Municipalité d’Albanel	Fête de la famille	2 000 \$
Club FADOQ de la Gaieté d’Albanel	50 ^e anniversaire de la FADOQ	4 000 \$
Comité du local famille la Gourganette	Fonds de roulement pour ateliers	700 \$
Comité du local famille la Gourganette	Ouverture officielle	925 \$
Municipalité d’Albanel	Promotion des organismes	575 \$
		Total : 12 200 \$

18-065

9.3 CULTURE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN – RENOUELEMENT D’ABONNEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise le paiement du renouvellement de l’adhésion à Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean pour une somme de 100 \$ pour l’année 2018.

18-066

9.4 PARC DU COTEAU-MARCIL – ACCEPTATION D’UNE DÉPENSE DE 2 392,63 \$ POUR L’ACHAT D’UN MODULE

ATTENDU QUE le Comité du Parc du Coteau-Marcil avait conclu une entente avec la Municipalité en 2016 pour un fonds réservé;

ATTENDU QU’une somme de 2 100 \$ provenant de cette entente était encore disponible;

ATTENDU QUE la Municipalité, dans son budget annuel, prévoit une somme pour l’entretien et le développement des différents parcs sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise une dépense de 2 392,63 \$ taxes incluses pour l’achat d’un module pour le Parc du Coteau-Marcil.

QUE le conseil, pour le règlement de la dépense, autorise le transfert du fonds réservé 2016 de 2 100 \$ et le prélèvement de la somme manquante de 292,63 \$ sur le budget 2018.

10. DONS ET SUBVENTIONS

18-067

10.1 FESTIVAL DE LA GOURGANE – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE POUR LA 44^E ÉDITION

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel accorde une subvention de 3 000 \$ à titre de soutien financier pour la 44^e édition du Festival de la gourgane qui se tiendra du 26 au 29 juillet 2018.

11. RÉSOLUTIONS

18-068

11.1 CÉVIMEC-BTF – OFFRE DE SERVICE POUR LA PRODUCTION D’UN DOSSIER D’ÉVALUATION POUR FINS D’ASSURANCES DES PROPRIÉTÉS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité d’Albanel doit produire un dossier incluant l’évaluation de toutes ses propriétés afin d’avoir une juste valeur de ses bâtiments aux fins d’assurances;

ATTENDU QUE la Municipalité a adressé une demande à CÉVIMEC-BTF afin de recevoir une offre détaillée pour la production d’un dossier d’évaluation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le mandat d'évaluation à CÉVIMEC-BTF afin de produire un dossier d'évaluation aux fins d'assurances des bâtiments municipaux pour une somme de 2 300 \$ plus taxes.

18-069

11.2 RANONNÉE JIMMY PELLETIER – DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE

CONSIDÉRANT QUE la Randonnée Jimmy Pelletier est un tour cycliste qui amasse des fonds afin de permettre l'achat de matériels de sports adaptés ainsi que la réalisation de projets visant le développement, la socialisation et l'accompagnement des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE les fonds serviront aussi à divers projets d'aide pour les villes ou municipalités visitées;

CONSIDÉRANT QUE le convoi devra traverser le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le droit de passage à la Randonnée Jimmy Pelletier qui se tiendra du 28 juin au 2 juillet 2018.

18-070

11.3 CAMPING MUNICIPAL ET CENTRE COMMUNAUTAIRE – AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE RESPONSABLE

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à procéder à la publication d'un appel de candidatures pour le poste de responsable du Camping municipal et du Centre communautaire.

12. FORMATIONS

18-071

12.1 COLLÈGE DE SHAWINIGAN – QUALIFICATION POUR LES OPÉRATEURS MUNICIPAUX EN ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU QUE l'article 10 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) spécifie que l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration doivent être exécutés par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide en matière d'opération d'ouvrages d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE les opérateurs doivent s'inscrire au *Programme de qualification des opérateurs en eaux usées*, offert par le Collège de Shawinigan, et qui se donne en deux parties, soit la première partie par Internet et la seconde partie sur place à Shawinigan;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'inscription de monsieur Rémi Aubut à la formation pour l'obtention d'un certificat de qualification valide en matière d'opération d'ouvrages d'assainissement des eaux usées.

QUE le conseil autorise le paiement de l'inscription de 750 \$ ainsi que les frais de déplacement.

13. INFORMATION

14. INVITATIONS

18-072

14.1 BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN – INVITATION À LA JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA PRÉSENCE DES PESTICIDES DANS L'EAU DANS LA RÉGION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

ATTENDU QUE l'organisme de Bassin versant Lac-Saint-Jean nous transmet une invitation à la *Journée de réflexion sur la présence des pesticides dans l'eau dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean* qui se tiendra le 4 avril 2018 à Saint-Bruno;

ATTENDU QUE cette journée de réflexion se veut un évènement unique afin de dresser un portrait de la présence des pesticides dans les eaux de surface et souterraines de la région et de mobiliser les acteurs des secteurs agricole, municipal, gouvernemental et communautaire autour des enjeux en lien avec les pesticides dans l'eau;

ATTENDU QUE notre participation nous permettra de partager nos points de vue avec les autres acteurs de la région et de faire part de nos préoccupations en tant que municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'inscription de monsieur Réal Bouchard, inspecteur en bâtiment et en environnement, à la *Journée de réflexion sur la présence des pesticides dans l'eau dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean* pour une somme de 27 \$ en préinscription. Cette somme inclut les frais de service, le dîner et le cahier du participant.

14.2 FONDATION CANADIENNE DU REIN SECTION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – LA MARCHE ET LA COURSE DU REIN 2018

Le conseil de la municipalité informe l'assistance de l'évènement prévu pour le 27 mai prochain et reporte sa décision concernant une éventuelle participation financière.

18-073

14.3 UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA) MARIA-CHAPDELAINE – BANQUET DU SYNDICAT LOCAL

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une commandite d'une somme de 150 \$ à titre de participation financière. Cette somme donne droit à une carte pour le repas lors du banquet du syndicat local de l'UPA Maria-Chapdelaine qui se tiendra le 24 mars prochain à Dolbeau-Mistassini.

QUE le conseil autorise également l'achat d'une carte supplémentaire le cas échéant.

15. CORRESPONDANCE

15.1 Loto-Québec – Qualification d'OBNL pour l'exploitation de kiosques de loterie

18-074

15.2 CLUB FADOQ DE LA GAÏÉTÉ D'ALBANEL – DÉPART DU MÉDECIN

CONSIDÉRANT QUE, dans sa résolution adoptée lors d'une réunion tenue le 20 février 2018, les membres du conseil d'administration du Club de la Gaïeté FADOQ d'Albanel se disent inquiets du départ prochain (le 29 juin) du seul médecin exerçant à Albanel;

CONSIDÉRANT QUE le Club de la Gaïeté FADOQ d'Albanel offre sa collaboration si la Municipalité d'Albanel devait mener des actions visant à attirer un nouveau médecin à Albanel;

APRÈS DISCUSSION,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adresse une correspondance aux facultés de médecine de Québec ou de Chicoutimi afin de les informer du manque de médecin à Albanel et de la disponibilité d'espaces aménagés pouvant accueillir deux médecins de famille à Albanel.

16. SUIVI DES COMITÉS

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les sujets suivants sont abordés :

- Le règlement concernant les soupapes de sécurité;
- Le dossier concernant le départ du médecin;
- L'organisation de la Fête de la famille en collaboration avec le Comité de la Gourganette;
- La signature pour les droits de passage;
- La location de la salle communautaire pour l'exposition lors de décès.

18-075

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

Que la séance soit levée à 20 h 42.

Fait et passé à Albanel en ce cinquième jour de mars 2018.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général